

Fermetures de classes : les parents manifestent

Jeudi soir, le conseil communautaire des Pays de L'Aigle s'est réuni. À l'extérieur, des parents d'élèves se sont retrouvés pour protester contre les futures fermetures de classes.

La mobilisation

L'annonce par la Direction départementale des services de l'Éducation nationale (Dasen) de la fermeture de deux classes dans deux écoles de L'Aigle, en raison d'une baisse des effectifs, a fait naître une polémique et un vent de contestation. Jean Sellier, président de la communauté de communes (CDC) des Pays de L'Aigle, a réagi, jeudi soir, pendant le conseil communautaire, au sujet de ces deux fermetures.

À l'extérieur, les parents d'élèves des écoles Victor-Hugo et de la Ribambelle se sont retrouvés et ont manifesté pour demander le maintien de ces deux classes. « J'aurais apprécié que la même indignation ait lieu lors des fermetures de classes, ces dernières années dans les écoles rurales », a expliqué le président.

Moins d'élèves par classe que la moyenne nationale

Les effectifs moyens par classe dans les Pays de L'Aigle, sont de 18,20 élèves par classe pour les maternelles et de 19 élèves par classe pour les élémentaires. À l'échelon national, la moyenne s'effectue à 22,50 élèves par classe. Le territoire communautaire dispose de 120 classes et comptabilise 91 enseignants. « **L'équation n'est pas facile à résoudre pour le Dasen, mais il est particulièrement déconcertant, pour les élus, de devoir subir chaque année ces fermetures. C'est pour cela que j'ai souhaité engager notre territoire dans une convention de ruralité redéfinissant notre paysage scolaire pour les prochaines années** », a renchéri Jean Sellier. Cette démarche doit intégrer la qualité des écoles existantes et leurs conformités avec les contraintes environnementales, la démographie scolaire prévisionnelle, le respect des cartes scolaires et les transports scolaires.

Le challenge : continuer d'équiper les écoles avec les outils informatiques et numériques, poursuivre la rénovation des jeux de cour commencée cette année, mettre en place une véritable saison culturelle pour toutes les écoles du territoire, mettre en cohérence les projets éducatifs des écoles et développer un plan pluriannuel de rénovation du bâti. En prenant la compétence scolaire, la CDC gère toutes les écoles du territoire. Si les écoles rurales ont été pour la plupart rénovées, il faut aujourd'hui prévoir la reconstruction de l'école de la Ribambelle, à L'Aigle, et envisager des rénovations très lourdes, à Victor-Hugo et Mazeline, toujours à L'Aigle.

Un moratoire sur les fermetures de classes

Véronique Louwagie, députée, Jean Sellier, président de la CDC, Philippe Van-Hoorne, maire de L'Aigle et François Carbonell, président des maires ruraux de l'Orne, ont adressé en fin de semaine un courrier au Dasen, Jean-Luc Legrand, pour une demande de moratoire de fermeture de classes. « **Nous protestons contre le projet de fermetures de classes sur le territoire du Pays de L'Aigle. Nous sollicitons qu'un moratoire soit pris afin de faire cesser une dynamique que nous jugeons néfaste pour notre territoire rural** », écrivent les élus, qui demandent le maintien des classes de la Ribambelle et de Victor-Hugo. « **Les territoires ruraux ne peuvent en aucun cas être sacrifiés et doivent pouvoir faire l'objet d'une approche différenciée. Nous avons le devoir de préserver les services de proximité essentiels, et l'école en fait partie** », poursuivent-ils, appelant de leurs vœux la mise en place d'une « **convention de ruralité** ».



Jeudi soir, au début du conseil communautaire, les parents d'élèves de la Ribambelle et de Victor-Hugo ont manifesté. Ouest-France